Image not found or type unknown

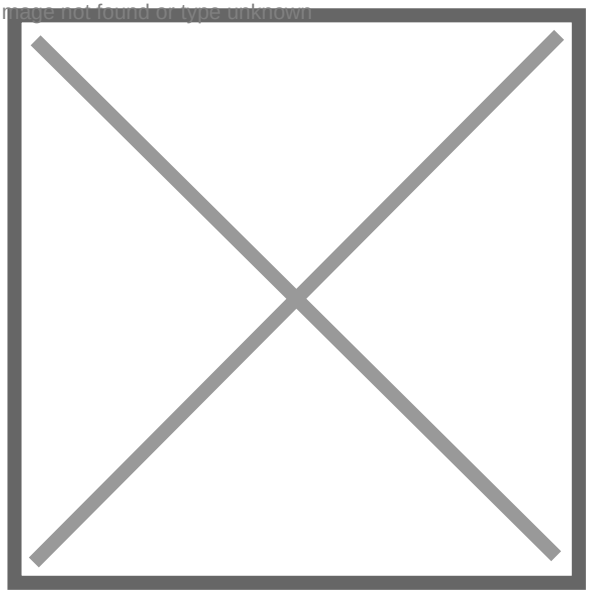

# Vente de véhicule au nom de mr ou mme et demande de divorce

Par **JCM**, le **01/03/2008** à **16:54**

Ma fille est en instance de divorce.
Elle a une voiture qu'lle acheté 1 an avant son mariage
Quand elle s'est mariée elle a mis sa carte grise au nom de Mr ou Mme
Pour protéger sa voiture peut elle la vendre ou la céder à quelqu'un pour éviter que son mari veuille lui prendre,du fait que sa voiture va etre saisie parce q'il ne la paie pas.
Quand elle a quitté le domicile conjugal son mari n'a pas voulu lui donner son double de clés de voiture,ce qui explique qu'il voudra lui prendre , ce ne sera pas du vol pour lui.
Il risque de faire des dettes et ma fille a peur qu'on s'attaque un jour à sa voiture
C'est pourquoi si elle en a le droit elle a interet a changer le nom sur la carte grise.
Merci de vos réponses

Par **Jurigaby**, le **02/03/2008** à **16:08**

Bonjour.

La réponse est non.

La voiture est un bien détenu en indivision.
Elle ne peut la vendre ni même changer le nom sur la carte grise sans son accord.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés